

Infos n°100

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 10 octobre 2008



Elections au conseil d'administration

Enseignants, personnels d'éducation et de surveillance, assistants d'éducation, nous sommes tous concernés !

Le gouvernement et ses différents ministres (Education Nationale, Budget et Fonction Publique) veulent réduire l'école, casser le statut de la fonction publique, rendre opaques la notation et les promotions et, comme depuis 2002, diminuer le nombre de fonctionnaires, notamment dans l'Education Nationale.

Ces élections concernent donc chacun de nous car les décisions prises au CA, mais aussi les débats qui s'y tiennent, ont des répercussions sur le fonctionnement de l'établissement, notre métier et bien au-delà.

C'est pour défendre et promouvoir le service public d'enseignement, c'est pour exiger qu'il porte l'ambition de la réussite de tous les élèves avec la volonté d'améliorer les conditions de travail et de vie de tous (élèves et personnels de la communauté éducative) que le SNES, le SNEP et le SNUEP présentent des candidats aux élections du C.A

Nous nous engageons :

-Pour notre métier et nos conditions de travail,

- A nous battre pour l'abaissement des effectifs dans les classes, pour des dédoublements et travaux en petits groupes ;
- A nous battre contre les suppressions de postes, l'éclatement des services sur plusieurs établissements et la multiplication des heures supplémentaires ;
- A faire respecter les horaires et programmes nationaux et simultanément les choix des équipes pédagogiques au travers du projet d'établissement ;
- A intervenir pour le respect des droits, statuts et garanties de tous les personnels ;
- A intervenir pour une vraie prise en compte des besoins de remplacements et contre le remplacement en interne imposé ;

- Pour un meilleur fonctionnement de notre établissement :

- avec des locaux et des espaces de travail adaptés notamment en E.P.S. et pour le Sport scolaire
- pour le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- pour le respect des libertés pédagogiques individuelles et collectives

- Pour garantir un fonctionnement démocratique du CA

Les élus au CA et à la commission permanente représentent l'ensemble des personnels. Ils doivent avoir les moyens d'assumer cette responsabilité ; les prérogatives et décisions du CA doivent être respectées.

- Pour le respect des principes de pluralisme, neutralité, laïcité, respect des obligations scolaires

S'impliquer en tant qu'électeur, c'est donner la possibilité de faire entendre ses positions, c'est donner une représentativité incontestable à des élus qui auront à intervenir toute l'année **pour défendre la qualité de nos enseignements.**

**Le xx octobre, votez et faites voter
pour les listes à l'initiative des syndicats de la FSU :
le SNEP, le SNES et le SNUEP.**

Masterisation du recrutement

Le SNUEP-FSU s'inscrit dans une démarche fédérale



Fédération
Syndicale
Unitaire

FSU – SNEP/FSU - SNES/FSU
SNESUP/FSU – SNUIPP/FSU – SNUEP/FSU

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75007 Paris

Les Lilas le 3 octobre 2008

Nos réf. : GA/NO/08.09/008

Monsieur le Ministre,

Les discussions sur le recrutement des enseignants et CPE au niveau du master n'ont débuté que le lundi 29 septembre. Cependant, vous indiquez dès le lendemain à la presse (AEF) qu'un « accord avec les syndicats sur la maquette des concours [qui] devrait déboucher dès la fin de la semaine ». Aucun document n'a été transmis à l'ensemble des organisations syndicales et chaque organisation découvre en séance des documents chaque fois différents. Nous dénonçons fermement à la fois le calendrier trop serré que vous imposez et la méthode de travail choisie. Nous considérons que des discussions sérieuses et transparentes, permettant à chaque organisation d'informer les collègues et de recueillir leurs avis, imposent que toutes les organisations disposent à l'avance et en même temps de l'ensemble des documents soumis à la concertation et que le temps nécessaire soit pris pour mener à bien les discussions.

Sur le fond, il ne nous apparaît pas sérieux de limiter les premières discussions aux seules maquettes de concours. A notre sens, elles devraient être articulées avec celles sur le master, les dimensions scientifiques « académiques », les formes diverses de pré professionnalisation et professionnalisation, les stages, en amont et en aval des concours. Si nous voulons que soit respecté le principe d'un recrutement par concours et que celui-ci soit de même niveau pour tous les ordres d'enseignement, cela n'implique pas un modèle unique pour l'ensemble des concours des premier et second degrés. La prise en compte des spécificités, et notamment celle de l'enseignement professionnel ou de celle des disciplines que vous avez affichée (*Cf « objectifs et principes directeurs de la réforme du recrutement et de la formation des enseignants »*); ne nécessite pas, en particulier, de limiter a priori le nombre d'épreuves à quatre pour tous.

Par ailleurs, cette réforme va nécessiter des mesures transitoires, celles qui ont été annoncées sont très floues et laissent les étudiants dans l'incertitude.

Enfin, face à une baisse des effectifs dès cette année en préparation aux concours et en Master 1, nous vous rappelons notre exigence de voir mises en place des aides attribuées sur critères sociaux ainsi que des pré-recrutements afin que la situation sociale des étudiants ne soit pas un frein à la poursuite de leurs études, que les futurs enseignants puissent émaner de la société dans sa diversité et de permettre l'élargissement du vivier des candidats aux concours.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Gérard Aschieri
Secrétaire Général de la
FSU

Gilles Moindrot
Co-Secrétaire Général du
SNUIPP-FSU

Frédérique Rolet
Co-Secrétaire Générale du
SNES-FSU

Serge Chabrol
Secrétaire Général du
SNEP-FSU

Jean Fabbri
Secrétaire Général
du SNESUP-FSU

Jérôme Dammercy
Co-Secrétaire Général du
SNUEP-FSU



Paris, le 07 octobre 2008

Lettre ouverte à M. le Ministre de l'Education nationale

Monsieur le Ministre,

LE SNES, le SNUIPP, le SNEP et le SNUEP FSU tiennent à vous faire savoir solennellement que les propositions du ministère sur les concours de recrutement d'enseignants, dans le cadre de la « masterisation », ne peuvent convenir en l'état.

Quelqu'en soient les raisons, les contraintes que vous voulez imposer vont poser de graves problèmes de cohérence. Il y a actuellement une grande diversité des concours, dans leur conception et leur organisation, qui est liée aux exigences propres et à l'histoire des différents ordres d'enseignements, voies et disciplines. Vous souhaitez réduire le nombre d'épreuves et les aligner à 4 pour des raisons d'affichage et de coût, ce qui ne peut aboutir qu'à laminer d'un seul coup les spécificités et les histoires qui en font malgré tout la richesse.

La multiplication des contraintes : 4 épreuves, deux écrits à l'admissibilité, une épreuve commune de « connaissance du système éducatif », ne laisse aucune marge de manœuvre et déstructure complètement l'existant, niant ainsi ce qui aurait dû être le point de départ des discussions : le métier d'enseignant, son évolution et ses exigences spécifiques (disciplines, niveaux et voies d'enseignement...) et la place de la formation initiale professionnelle.

C'est pourquoi nous tenons à réaffirmer conjointement que si vous maintenez un alignement du nombre d'épreuves, celui-ci ne peut être qu'un cadrage sur au moins 5 épreuves, indispensable pour bâtir des concours en phase avec les attentes professionnelles. C'est notre demande.

Les syndicats de la FSU (SNES, SNUIPP, SNEP et SNUEP) vous demandent solennellement de tenir compte de ces arguments avant d'arrêter des décisions dont nous souhaitons qu'elles n'affaiblissent pas encore les exigences de l'Etat en matière de recrutement de ses enseignants. Ceux-ci voient, depuis de nombreuses années, leur rôle social se complexifier et leurs responsabilités professionnelles s'alourdir sans amélioration de leur formation et sans reconnaissance de leurs missions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.

Frédérique Rolet,
Co-secrétaire générale du SNES

Serge Chabrol
Secrétaire Général du SNEP

Gilles Moindrot
Secrétaire Général du SNUIPP

Jérôme Dammerey
Secrétaire général du SNUEP

MANIFESTATION NATIONALE

Dimanche 19 octobre 2008

A Paris

A l'appel de 21 organisations une grande manifestation est organisée pour la défense d'un grand service public laïque d'Education à Paris. Nous appelons tous les collègues à venir :

- Défendre les moyens budgétaires de l'Ecole publique et dénoncer le budget de 2009
- Maintenir les missions démocratiques de l'Ecole et refuser une école à deux vitesses.

Nous voulons une politique éducative ambitieuse faisant avancer l'Ecole publique en mettant au cœur la réussite pour tous les jeunes.



Mobilisons nous ensemble
Débattons, parlons, proposons, interpellons l'opinion
Agissons sans attendre.

Signez sans attendre l'appel des 21 à l'adresse suivante :
<http://www.uneecole-votreavenir.org/>

Appel des 21 organisations

Notre pays a cette chance extraordinaire de disposer d'un grand service public laïque d'Education. Il traduit notre choix républicain d'une société où tous les citoyens vivent ensemble. Mais imagine-t-on ce que deviendrait ce principe, sans ce tour de force de l'accueil de tous les jeunes, sans distinction, réalisé quotidiennement par notre École ?

Cette Ecole publique, que nous aimons pour ses réussites incontestables, rencontre aussi des difficultés. C'est pourquoi nous souhaitons passionnément qu'elle évolue et se transforme pour s'acquitter vraiment de sa mission démocratique : faire réussir tous les jeunes, pas seulement les plus favorisés ou les plus « méritants ».

Pour nous, ce débat et cet effort concernant tous les citoyens car, à travers l'avenir de la jeunesse, c'est celui du pays qui se joue.

Or, en lieu et place de ce que devrait nécessiter cette grande cause nationale, rassemblant largement les citoyens, à quoi assistons-nous ? Au spectacle d'une politique gouvernementale qui, au-delà des habillages, ne voit dans l'Education qu'un moyen d'économiser. Plus que tout discours, la préparation du budget 2009 en est la démonstration : 13500 suppressions d'emplois programmées, soit, dans le cadre triennal dans lequel ce budget s'inscrit, plus de 40 000 postes promis à disparition sur les 3 ans, à rajouter aux 11 200 suppressions de cette année !

Tout n'est sans doute pas question que de postes en matière éducative, mais nous affirmons que rien ne pourra se faire dans cet acharnement d'un « toujours

moins de postes » ! Rien ne pourra davantage se faire avec des réformes à marche forcée encore moins lorsqu'elles aboutissent à de vraies régressions. Rien ne pourra se faire non plus si l'Etat ne cesse de se désengager de ses missions, déléguant hors de l'école ce qu'elle doit assurer pour tous.

Aussi, nous poussons aujourd'hui un cri d'alerte : cette politique va détériorer sur le long terme le service public d'Education. Elle porte tous les ingrédients pour que se développe une école à deux vitesses dans une société minée par les injustices et les inégalités.

De ce projet, nous ne voulons pas ! Nous voulons une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre Ecole publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes. Nous voulons pour cela d'autres choix. Nous en appelons à toutes celles et tous ceux qui pensent que l'Education est une richesse pour notre pays, que l'avenir se joue aujourd'hui, à toutes celles et tous ceux qui refusent que la politique suivie n'entraîne, pour de nombreuses années, le service public d'Education dans l'affaiblissement. Quelle place veut-on donner à l'Education dans notre pays ? Quel citoyen, quelle citoyenne, veut-on préparer ? Nous n'acceptons pas que la société découvre *a posteriori* qu'on aurait répondu à sa place, en catimini, à ces questions fondamentales !

Alors, mobilisons-nous ensemble, débattons, parlons, proposons, interpellons l'opinion, agissons sans attendre !

Rassemblons-nous tous dans une grande manifestation nationale
le dimanche 19 octobre à Paris.

Déclaration du SNUEP-FSU

Nous vous remercions, nous remercions vos services, pour la mise à disposition rapide des documents. Cependant nous constatons que le mouvement pour la Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna manque toujours de transparence. Nous nous demandons, par exemple, si les collègues natifs de ces territoires ont tous bénéficié des CIMM, ce qui nous paraîtrait tout à fait normal. Par ailleurs, la demande croissante d'intégration dans le corps des PLP de la part de certifiés ou Cadres des autres Fonctions Publiques nous interrogent. En effet un nombre important de collègues PLP n'arrivent pas à obtenir de mutation dans leur académie d'origine et le mouvement est souvent bloqué. Or, nous voyons les personnels qui ont obtenu leur détachement, rentrer sans difficulté sur certaines académies et certains postes. Le Snuép rappelle son opposition à la suppression massive de postes dont la seule justification est budgétaire. Les manifestations nombreuses ce mardi 7 octobre dont les mots d'ordre étaient un travail décent et un pouvoir d'achat renforcé nous confortent dans nos analyses.

En cette rentrée, la mise en place précipitée de la réforme de l'enseignement professionnel, sans programme et sans lisibilité sur les structures et les formations dans les établissements, nourrit de grandes inquiétudes chez nos collègues et chez les élèves. En diminuant l'offre de formation, en déstructurant les formations de niveau V et en dé professionnalisant les diplômes, c'est la capacité à faire réussir les élèves les plus fragiles qui est remis en cause.

En développant la mixité des publiques, les passerelles tous azimutes, l'hétérogénéité des classes sans donner réellement les moyens aux enseignants de gérer l'individualisation des parcours, c'est les conditions de travail des enseignants qui vont se détériorer.

De plus, peut on qualifier de travail « décent » un service qui se répartit sur trois établissements voire plus dans certaines disciplines ?

Quand au pouvoir d'achat thème majeur de la campagne présidentielle du Président de la République nous sommes loin du compte avec l'augmentation du point d'indice de 0,80 % sur l'année alors que l'inflation dépasse les 3 %. La seule réponse donnée aux enseignants est de faire des heures supplémentaires défiscalisées. Ce qui prouve que la somme de travail correspondant à 18 heures de cours est loin d'être prise en compte puisque il nous est demandé d'augmenter ces heures !

Bien que cela ne soit pas à l'ordre du jour, nous tenons à vous rappeler nos exigences :

LE SNUEP a participé aux Etats généraux du 4 octobre et réclame une rupture nécessaire avec ce qui se profile...

En effet, le SNUEP s'inquiète des récentes décisions ministérielles sur la réforme du recrutement et la formation des maitres. Sur la question des concours de recrutement, elles fixent des impératifs techniques sans faire attention ni aux contenus de formation, ni aux exigences d'équité sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, sous couvert de l'autonomie des universités, l'état se désengage de la formation des professeurs, met en concurrence les Masters, et prend ainsi le risque de détériorer la formation professionnelle des enseignants. Le SNUEP estime indispensable de prendre le temps d'une réflexion de grande ampleur sur ce que nous devons attendre des enseignants.

Faut-il vous le rappeler ? Il faut du temps pour former un PLP.

Comme les ingénieurs ou les magistrats, les enseignants exercent un métier de conception qui nécessite une formation universitaire et professionnelle. Pour cela, il faut une formation approfondie, combinant apports de la recherche, approches didactiques, théoriques et pratiques professionnelles avec les élèves.

Le rôle de l'État doit être maintenu : A savoir garantir à tous les élèves une formation débouchant sur un diplôme national, ce qui passe par une formation initiale des enseignants cadrée par l'Etat-employeur. Garantir la réussite des élèves nécessite des enseignants sérieusement formés dans le champ didactique et pédagogique, capables de s'engager dans un travail collectif et d'assumer leur rôle, en lien avec les parents et l'ensemble des partenaires éducatifs. Ce qui passe par la garantie d'une indépendance et d'une stabilité professionnelle dont le statut de fonctionnaire est garant.

Garantir la professionnalisation

Le SNUEP vous demande d'améliorer les contenus de formation - scientifiques, didactiques et professionnels - ainsi que les conditions d'études et de prendre appui sur le potentiel de formation des IUFM.

Le SNUEP a participé à la grève du 7 et appelle à nouveau, avec 21 organisations, les personnels, les parents à une action le 19 octobre pour défendre le système éducatif.

Le SNUEP défend les moyens budgétaires de l'Ecole publique pour maintenir les missions démocratiques de l'Ecole.

Les Commissaires Paritaires Nationaux SNUEP FSU,
Gilles SANTERRE,
Françoise BONNET,
Jacques FOURGEAUD

Compte-rendu

Deux points étaient à l'ordre du jour de cette CAPN :

1. Mouvement 2008 pour Wallis et Futuna et la Nlle Calédonie

Le SNUEP-FSU lit sa déclaration préalable à l'ouverture de la CAPN (*voir page ci-avant*).

Le ministère a été très attentif à la préparation et au traitement des demandes. Aucune anomalie n'a été relevée dans les documents présentés.

Au total, 364 candidats ont demandé une mutation pour un ou l'autre territoire ou même pour les deux.

9 ont obtenu un poste sur Wallis et Futuna et 49 en Nouvelle Calédonie.

Le snuep a signalé que l'attribution des points pour les CIMM restait encore nébuleuse. Nous avons pu constater sur ce sujet l'inexistence de certains syndicats qui siégeaient.

2. Intégration de Certifiés et Cadres catégorie A dans le corps des PLP

Le Snuep s'est encore élevé contre les détachements permettant cette année à des certifié-e-s et des Cadres A de postuler sur des postes de PLP ce qui leur permet d'entrer dans des académies où le mouvement sera totalement bloqué pour les enseignants titulaires demandant une mutation.

Le ministère s'était trompé sur le nom des disciplines de PLP, les confondant avec celles des certifiés.

Le Snuep a voté en abstention sur ces intégrations alors que le Sgen et la CGT ont voté pour.

Le ministère a prévenu que cette année devrait être la dernière année où il serait procédé à l'intégration de salariés de France Telecom. A l'avenir, il faudra gérer celle des agents de la Poste suite au changement de statut de cette administration.

Andorre

Candidatures à des postes dans des établissements d'enseignement français

Candidatures à des postes dans établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2009-2010 : note de service n°2008-122 du 15-9-2008 ; BO n°36 du 25 septembre 2008.

Les candidats potentiels doivent envoyer une lettre personnelle précisant le grade, la situation administrative exacte et l'adresse personnelle du candidat **avant le 12 décembre 2008** à l'adresse suivante :

Ministère de l'Education nationale
direction générale de l'enseignement scolaire
service du budget et de l'égalité des chances
sous-direction de la vie scolaire et des établissements
mission Outre-mer-Andorre, DGESCO-MOM
110 rue de Grenelle
75357 Paris cedex 07

Mouvement INTER

Calendrier Prévisionnel des Opérations de Gestion Mouvement National

- **8 Octobre 2008** CAPN Nouvelle Calédonie Wallis et Futuna
- **13 octobre 2008** CAPN Nouvelle Calédonie Wallis
- **15 Octobre 2008** CAPN Refus de titularisation PLP CPE
- **6 Novembre 2008** Publication du BO
- **20 Novembre 2008** Ouverture du serveur INTER et Spécifique 08
- **2 Décembre 2008** Elections professionnelles
- **8 Décembre 2008** Fin saisie du serveur INTER et Spécifique 08
- **12 au 23 Janvier 2009** Groupe de travail vérification barèmes INTER
- **2 au 4 Février 2009** Mouvement Spécifique
- **16 au 19 Mars 2009** CAPN INTER 09
- **20 Mars 2009** Ouverture Serveur INTRA